Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20260206-DCM_2026_27-DE

Mairie d'Orgères 35230

Séance du Conseil Municipal du 06 février 2026

CONVOCATION : 30 janvier 2026
Présents **:** Yannick COCHAUD, Solène CHEVALIER, Sylvie FASQUEL, Pierre-Yves SAGET, Christine TROCHU, Laurent BAUDE, Laurence HANRY, Marie-Andrée PELLAN, Fabrice MICHEL, Alain DECIMA, Jérôme CUSSONNEAU, Sylvie RITZENTHALER, Daniel RENAULT, Yves-Marie LALLICAN, Jean-François LE BOUGUENEC, Audrey MARQUIS, Erwan MOREAU, Sylvie DUHAMEL, Gwenaëlle EUDELINE, Lydie GICQUEL DENIS, Etienne JEGOU,
Absents : Yannick GOURIE, Thierry GUERRIAU, Anne Emmanuelle CROCHU, Audrey RIBERPREY, Nathalie DELCOURT, Nathalie LEMOINE, Karen TOUCHAIS, Christophe DENIAUD.
Procurations : Yannick COCHAUD, Alain DECIMA, Daniel RENAULT, Laurence HANRY, Marie-Andrée PELLAN, Jérôme CUSSONNEAU, Gwenaëlle EUDELINE, Sylvie DUHAMEL.

27. CULTURE – Rapport d'activité 2024-2025 Syndicat Rive Sud

Madame Christine Trochu, adjointe à la Culture, présente l'exposé suivant :

Le Syndicat Intercommunal de musique de Bruz a présenté son bilan d'activités 2024-2025. L'école de musique « Musique sur la rive sud » regroupe les communes de Bruz, Bourgbarré, Orgères, Pont-Péan, Saint-Erblon.
Elle regroupe 563 élèves, de l'éveil musical à la pratique instrumentale ouverte à un choix de 27 disciplines instrumentales.
Les concerts et spectacles font partie intégrante de sa pédagogie et ses actions partenariales concourent à l'animation et au rayonnement du territoire.
L'offre d'enseignement s'inscrit dans une volonté d'accessibilité de la pratique musicale pour tous.

Ceci exposé,
Vu l'avis favorable de la « Communication et Culture » réunie le 4 décembre 2025,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **PRENDS ACTE** du bilan d'activité 2024-2025 du Sim Rive Sud (ANNEXE 10).

Pour extrait certifié conforme,

MAIRIE D'ORGÈRES
ILLE-et-VILAINE